

que les céréales peuvent être transportées à partir de leurs fermes en plus petites quantités, c'est-à-dire dans n'importe quel genre de camion ou de remorque. Chaque expédition peut être manipulée aussi rapidement dans les petits élévateurs locaux que dans les plus gros. Les agriculteurs ou les préposés aux élévateurs sont peut-être les seuls à pouvoir se faire une idée de l'encombrement des gros élévateurs pendant la moisson. Je puis vous assurer que même dans les meilleures conditions, les livraisons de céréales peuvent être pratiquement suspendues pendant la moisson, qui est la saison de pointe. En conséquence, l'agriculteur peut s'attendre à acquitter non seulement un prix plus élevé pour la livraison de ses céréales, mais aussi des frais supplémentaires d'entreposage. J'espère que le ministre nous fournira l'assurance qu'avant de prendre une mesure quelconque à l'égard de l'abandon de lignes secondaires, on tiendra d'abord compte de l'intérêt public.

Dans sa déclaration inaugurale au comité, le ministre s'est montré optimiste quant à la situation agricole au cours de l'année dernière. Cette attitude est compréhensible de la part d'un ministère qui s'occupe grandement des problèmes de cette industrie. Les autres membres de notre groupe seraient plus portés à partager cet enthousiasme si le gouvernement, depuis qu'il est au pouvoir, avait pris quelques dispositions démontrant qu'il comprend les problèmes agricoles et qu'il avait élaboré des programmes pour leur faire face. Depuis les dernières élections, les cultivateurs du Canada ont bénéficié du programme lancé par l'ancien gouvernement en vue d'aider l'agriculture, programme à long terme qui a été mis sur pied afin d'aider le cultivateur à avoir sa juste part du bien-être économique qu'offre notre pays. Le gouvernement actuel a peu fait pour atteindre cet objectif depuis un an; il n'a pas fait davantage pour remplir les promesses que le premier ministre a faites aux cultivateurs. Reste à voir si l'on a agit ainsi par inadvertance ou délibérément. Quoi qu'il en soit, le gouvernement actuel n'a guère plus de temps pour donner suite à ses promesses électorales, notamment quant à la formule des deux prix pour le blé et au minimum de deux dollars pour cette céréale. Ces promesses, de même que les prix de soutien régionaux pour les œufs et le porc, ne sont que certaines des mesures auxquelles les cultivateurs devaient s'attendre, à la suite des déclarations que le premier ministre a faites à ce moment-là.

Sans doute, ces promesses sont suspendues au-dessus de la tête du ministre, ce qui aurait suffi à décourager n'importe quel ministre de l'Agriculture, surtout si l'on considère qu'il a reçu peu d'aide de ses collègues. Toutefois, je rappellerai au ministre que c'est lui qui

[M. Muir (Lisgar).]

a promis que l'on ferait quelque chose au sujet de la hausse du prix des machines. Le comité constitué par l'ancien gouvernement n'a pu terminer ses travaux à ce sujet, mais il avait recueilli quantité de renseignements précieux qui pourraient être utiles au ministre. Nul ne prétend qu'il existe une solution facile, mais il reste que le prix de l'équipement d'une exploitation moyenne est de nos jours aussi élevé que celui de la ferme elle-même, ce qui rend d'autant plus difficiles les débuts d'un nouvel agriculteur. Nous attendrons avec intérêt les solutions que le ministre pourra offrir. Nous espérons aussi qu'il pourra persuader ses collègues que le problème agricole, loin d'être stationnaire, doit être constamment révisé à la lumière de l'évolution des besoins de l'industrie. Le ministre peut être assuré de notre entier appui à cet égard.

J'ai écouté avec intérêt le débat qui a eu lieu cet après-midi au sujet du favoritisme politique. Je suis du nombre de ceux qui croient que le ministre désire probablement avec sincérité faire disparaître de son ministère ces agissements mesquins. Je parle du ministre de l'Agriculture, et non de quelques autres ministres dont j'ai lieu de croire qu'ils ont plus de goût pour la politique. S'il en est ainsi, je tiens à assurer le ministre de l'entier appui et de la confiance totale de l'opposition officielle.

Je serais moi-même très heureux de la suppression du favoritisme politique. Depuis que je représente ma région, je n'ai jamais accordé de faveurs politiques à qui que ce soit. Lorsqu'il est question de nommer les inspecteurs de l'assistance à l'agriculture des Prairies, postes pour lesquels j'ai reçu une soixantaine de demandes en l'espace d'une année, je transmets la candidature au bureau de Regina, sans même demander aux intéressés pour quel candidat ils ont voté. J'aime à croire qu'au moins en ce qui concerne les affaires de son ministère dans ma circonscription, le ministre fait de même.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Au début de la matinée, au cours des délibérations en comité, le ministre de l'Industrie désirait déposer un document. La Chambre consent-elle maintenant à ce que le président du Conseil privé, au nom du ministre de l'Industrie, dépose ce document?

Des voix: D'accord!

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Puis-je demander au leader de la Chambre si les travaux annoncés demeurent inchangés?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, les travaux annoncés demeureront inchangés, à